

CORREZE

DÉPARTEMENT
TULLE
CANTON
TULLE
COMMUNE
Secrétariat Général DL/SC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° \_\_\_\_\_

Liberté - Égalité - Fraternité

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

**Arrêté portant approbation de la proposition de location n° 56-001207 et du contrat n°56-003523 souscrit avec REGIS LOC pour la location d'une chargeuse sur pneus 700L du 13 au 14 juillet 2024**

Le Maire-adjoint,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2023 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délibération abrogeant et remplaçant la délibération n° 11 du 29 septembre 2020,
- Vu l'arrêté n°31 du 31 mars 2023 abrogeant et remplaçant l'arrêté n°68 du 27 juin 2022 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jacques SPINDLER, Premier Adjoint,
- Considérant que la Ville de Tulle a sollicité la Société REGIS LOC pour la location d'une chargeuse sur pneus 700 L du 13 au 14 juillet 2024 pour les besoins des Services Techniques,
- Considérant qu'il convient, à cette fin, de souscrire un contrat avec ladite société,
- Vu la proposition de location n° 56-001207,
- Vu le contrat de location n°56-003523 afférent,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1er :** Approuve la proposition de prix n° 56-001207 et le contrat n°56-003523 souscrit avec Société REGIS LOC - RN89 - 19000 TULLE pour la location du 13 au 14 juillet 2024 d'une chargeuse sur pneus 700L NEUSON modèle 346 - N° de série 346032694 - pour les besoins des Services Techniques de la collectivité.  
Le montant total de cette location s'élève à 234,50 € HT soit 281,40 € TTC.

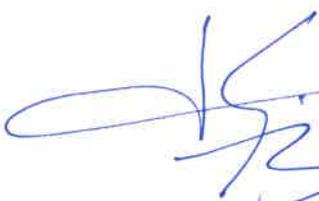
**ARTICLE 2 :** La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Compte : 613588 - Code : FONCTST/MANUTE

**ARTICLE 3 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze,
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE,
- au cocontractant.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Transmis au contrôle de légalité le : 12 JUL. 2024  
Date et Réf. de l'accusé de réception : 12 JUL. 2024  
ADTB - 2024-07-12-04




TULLE, le 12 juillet 2024

Le Maire-Adjoint,

Jacques SPINDLER

Établi par Herve Leroy

Rn89  
19000 TULLE  
Tel 05 55 20 94 94  
Email agence.tulle@regisloc.fr

**MAIRIE DE TULLE**  
10 RUE FELIX VIDALIN  
19012 TULLE CEDEX

Contact / Tél  
Chantier **MAIRIE DE TULLE**  
10 RUE FELIX VIDALIN  
19012 TULLE CEDEX

Date	N° Client	N° Contrat	N° Commande	Fol
12/07/2024	48072	56-003523	FONCTST	177

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	Ⓛ	MT HT €
<b>Location du 13/07/2024 au 14/07/2024</b>							
Suivant devis N° 56-001207							
1	CHARGEUSE S/PNEU 700L N° 31489 750, N° Série 346032694 Franchise 8 HR /Jour, 21.00€ / HR supp Compteur départ 2220 HR	Jour	85.00		85.00	J 1	85.00
	Adhesion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition						17.00
Taux de Référence Prix / J de 1 J à 5 : 85.00€ Prix / J de 6 J à 20 : 77.00€ Prix / J de 21 J à infini : 65.00€							
1	TRANSPORT ALLER	Trsp	65.00		65.00		65.00
1	TRANSPORT RETOUR	Trsp	65.00		65.00		65.00
0	- GNR AU LITRE	Vente	2.99		2.99		

Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client  
Utilisation matériel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end) Tout dépassement entrainera un supplément de loyer  
Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informons rapidement.  
Vous acceptez les conditions générales de vente en annexe

Veillez signer et retourner le présent contrat pour acceptation

Nom et Signature **MAIRIE DE TULLE**

Date 12 07 24



TOTAL HT 234,50 €  
dont ECO PART 2,50 €

MONTANT TVA 46,90 €

TOTAL TTC 281,40 €

Règlement: Virement 30 jours fin de mois le 15



Rn89  
19000 TULLE  
Tél : 05 55 20 94 94  
Email : agence.tulle@regisloc.fr

**MAIRIE DE TULLE**

10 RUE FELIX VIDALIN

19012 TULLE CEDEX

Contact :  
Chantier : **MAIRIE DE TULLE**  
19012 TULLE CEDEX

Date	N° Client	Validité Offre	Fol
09/07/2024	48072	15 jours	1 / 1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	Ⓛ	MT HT €
<b>Location du 13/07/2024 au 14/07/2024</b>							
1	CHARGEUSE S/PNEU 700L Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à 5 : 85.00€ Prix / J de 6 J à 20 : 77.00€ Prix / J de 21 J à infini : 65.00€ Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition	Jour	85,00		85,00	J:1	85,00 17,00
1	TRANSPORT ALLER	Trsp.	65,00		65,00		65,00
1	TRANSPORT RETOUR	Trsp.	65,00		65,00		65,00
0	- GNR AU LITRE	Vente	2,99		2,99		

Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client.

Utilisation matériel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entrainera un supplément de loyer.

Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informons rapidement.

Vous acceptez les conditions générales de vente en annexe.

Veuillez signer et retourner le présent devis pour acceptation

Nom et Signature **MAIRIE DE TULLE**

Date 12/07/24

<b>TOTAL HT</b>	<b>234,50 €</b>
dont ECO-PART.	2,50 €
<b>MONTANT TVA</b>	<b>46,90 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>281,40 €</b>

**Règlement: Virement 30 jours fin de mois le 15**